

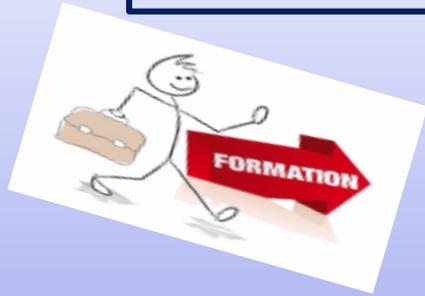
# Formation continue

## Juge-arbitre



Jeudi 14 novembre 2024

# Axes de la formation



## Point ressources

Site fédéral et site de la Ligue

## Echanges autour de la circulaire et des référentiels

« Formation des officiels »  
« Quelques mises à jour des référentiels »

## Point sur la réglementation:

Disqualification/  
réclamation/  
jury d'appel  
1<sup>er</sup> juillet 2024

## Questionnaires et échanges :

Problématiques de bassin identifiés



4



# Ressources : Le site fédéral



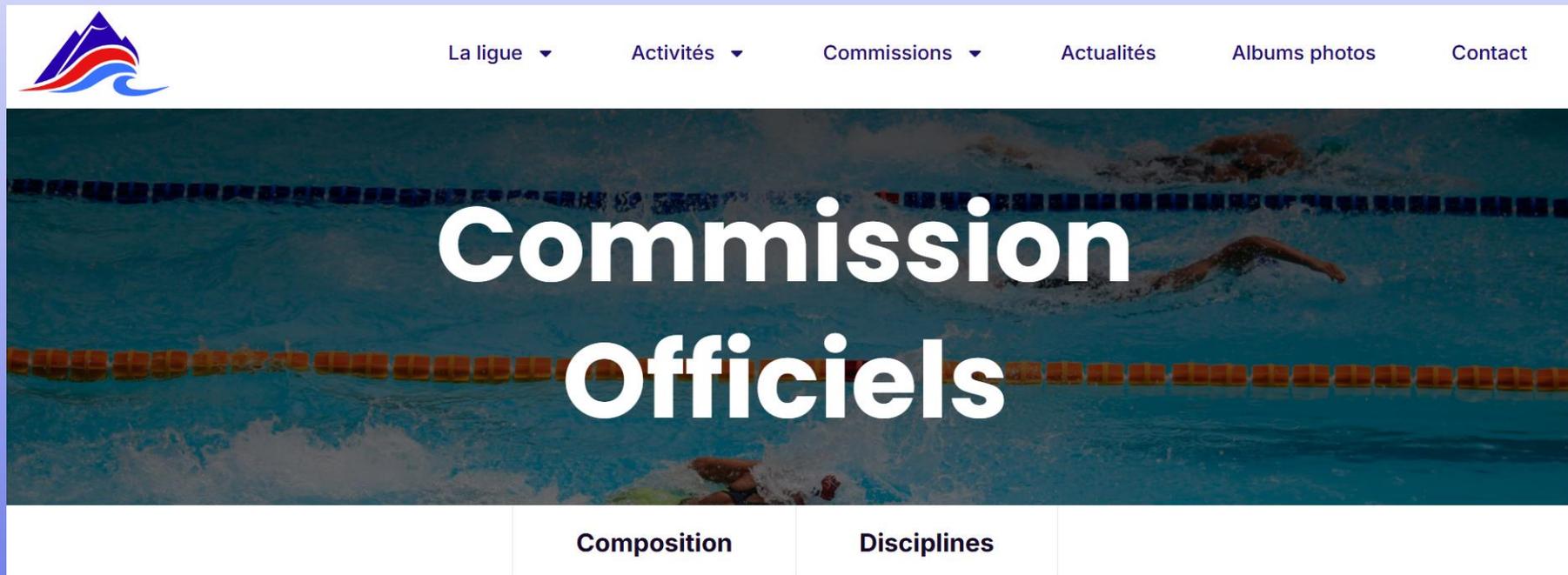
**Formation des officiels natation course**

**Règlement World Aquatics**

**Circulaire de formation des Officiels Natation Course**

**Référentiels**

# Ressources : Le site de la Ligue



La ligue ▾ Activités ▾ Commissions ▾ Actualités Albums photos Contact

# Commission Officiels

Composition Disciplines

## Disciplines

- **Espace personnel extranat**

En tant qu'officiel licencié à la FFN, vous disposez d'un espace personnel extranat. Il est à noter que votre fiche administrative doit être rigoureusement remplie. Toutes les communications passent via l'adresse mail renseignée dans cet espace ( communication des jurys, informations diverses...).

[\(Voir le tutoriel pour l'espace personnel extranat\)](#)

- **World Aquatics**

Vous trouverez le règlement complet pour toutes les activités de la natation édité par le [World Aquatics](#) dans ce [document](#)

- Communication des informations via extranat : candidature jury, communication circulaire...
- Pour les JA nommés, vérifier la fiche extranat de jury et la signer.

Natation course

Plongeon

Natation Artistique

Waterpolo

Eau Libre

**Officiels Natation Course**

**Règlements et référentiels**

**Formation initiale Natation Course**

**Formation continue Natation Course**

**Outils de l'Officiel Natation Course**

**Jurys Compétitions**

**Officiels Natation Course**

**Règlements et référentiels**

**Formation initiale Natation Course**

**Formation continue Natation Course**

**Outils de l'Officiel Natation Course**

**Jurys Compétitions**

## **LES REFERENTIELS**

1. [Introduction](#)
2. [Officiels](#)
3. [Juge arbitre](#)
4. [Starter et départ](#)
5. [Juge de virage et juge de virage en chef](#)
6. [Juge de nage](#)
7. [Chronométrateur et chronométrage](#)
8. [Juge à l'arrivée](#)
9. [Superviseur](#)
10. [Nage libre](#)
11. [Dos](#)
12. [Brasse](#)
13. [Papillon](#)
14. [4 nages](#)
15. [La course](#)
16. [Equipement du nageur](#)
17. [Référentiels des infractions](#)
18. [Disqualification, réclamation et jury d'appel](#)
19. [Protocole – Epreuves petit bassin 25m](#)
20. [Protocole- Epreuves Grand Bassin 50m](#)

# Ressources : Le site de la Ligue - Jury

Saison 2025

Saison 2024

Saison 2023

Decembre 2024  
Championnats AURA Romans  
sur Isère

Novembre 2024 Interclubs  
TC AURA Villefranche en  
Beaujolais

Juillet 2024 Championnats  
AURA Clermont Ferrand

Juin 2024 - Championnats  
AuRA Maitres OPEN été -  
Montelimar

Mars 2024 -  
Interclubs Maitres -  
Villefranche sur  
Saone

Mars 2024 - Interclubs  
Maitres - Les Ancizes

Fevrier 2024 - Championnats  
AuRA Maitres OPEN hiver -  
Meyzieu

Juin 2024 -  
Meeting ligue AuRA  
- Chamalières

Mars 2024 - Meeting  
ligue AuRA - Montlucon

Fevrier 2024 - Meeting ligue  
AuRA Juniors - Lyon

CHAMPIONNATS DE LIGUE AURA Hiver– Roman sur Isère

Du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024

	Vendredi 29 novembre	Samedi 30 novembre	Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre
<b>Juges-arbitres</b>	François MENARD Véronique BONNET	François MENARD Véronique BONNET	François MENARD Véronique BONNET
<b>Starters</b>	Jean-Luc MANAUDOU Séverine CZAHOR	Jean-Luc MANAUDOU Séverine CZAHOR	Jean-Luc MANAUDOU Séverine CZAHOR
<b>Quantum</b>	Christèle DESFORGES	Christèle DESFORGES	Christèle DESFORGES
<b>Extranat</b>	Denis BALMONT	Denis BALMONT	Denis BALMONT
<b>Superviseur</b>	Franck RONGIER	Franck RONGIER	Franck RONGIER

# Ressources : Le site de la Ligue - Outils de l'officiel

Différents outils ( fiches de jury, fiche de signalement d'une infraction au règlement, processus de réclamation/ jury d'appel, trame de briefing, référentiel des infractions au règlement...) sont disponibles ci-dessous :

Avant la compétition

La compétition

Après la compétition

Carte référence de  
disqualification

Disqualification, réclamation et jury  
d'appel

Fiche  
disqualification

Formulaire  
réclamation

# Circulaire



## Formation des officiels

1<sup>er</sup> juillet 2024

# Titre de Juge

Validation pratique :

Le candidat devra assurer :

- Lors de deux réunions, la fonction de juge de virages, une fois à chaque extrémité
- Lors de deux réunions, celle de juge de nage

# TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA FORMATION DES OFFICIELS NATATION COURSE

	Chronométrateur	Juge	Starter	Juge-arbitre
<b>Préalable</b>	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.
<b>Postes dans le jury</b>	Chronométrateur Juge à l'arrivée	Chronométrateur & Ch. en chef Juge à l'arrivée Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage	Chronométrateur & Ch. en chef Juge à l'arrivée Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter	Chrono & Ch. en chef & Juge à l'arrivée Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter Superviseur Juge-arbitre
<b>Conditions</b>	Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique.	Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir effectué au moins trois réunions avec le titre de chronométrateur Être titulaire de l'attestation de « sensibilisation au Gestes qui Sauvent » (e)	Avoir 16 ans révolus. Avoir le titre de juge.	Avoir 18 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir le titre de juge depuis au moins deux saisons, et avoir participé au jury d'au moins 8 réunions sur chacune des deux dernières saisons. Avoir également le titre de starter.
<b>Formation théorique</b>	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.	Par un formateur désigné par le département ou la ligue.
<b>Examen écrit ou test de connaissance</b>	Aucun. Test de connaissance en fin de formation (non éliminatoire).	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.	Aucun.	Questionnaire à remplir au moins quinze jours après la formation théorique.
<b>Validité de l'examen écrit</b>		Un an jour pour jour à la date de l'examen.		Un an jour pour jour à la date de l'examen.
<b>Validation(s) pratique(s)</b>	- Chronométrage (a) - Juge à l'arrivée (b)	- Juge aux virages côté virages (b) - Juge aux virages côté départs (b) - Juge de nage (c) (* ) A titre exceptionnel, commencer par les épreuves « chrono » + Juge à l'arrivée	- Starter (c)	- Superviseur (b) - Juge-arbitre (d)
<b>Formation continue</b>	- Aucune.	- Obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.	- De par son titre de juge, obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.	- Obligatoire au moins une saison sur deux et à chaque changement important des règlements.

(a) Il devra y avoir obligatoirement trois chronométrateurs dans la ligne, dont au moins un officiel titulaire du titre de chronométrateur.

(b) Épreuve pratique à réaliser une

fois sur toute la durée d'une réunion.

(c) Épreuve pratique à réaliser deux fois sur toute la durée d'une réunion.

(d) Épreuve pratique à réaliser quatre fois sur

toute la durée d'une réunion.

(e) Être titulaire de l'attestation de sensibilisation aux Gestes qui Sauvent (ou d'une qualification supérieure en matière de secourisme).

Ce n'est pas un prérequis pour pouvoir débiter une formation de « juge », mais seulement une des conditions à respecter pour l'attribution du titre.

# MISE A JOUR DES REFERENTIELS/

## La course



- **Art.10.15**

Sur des épreuves de 800m ou de 1500m, il arrive que le nageur ne sache plus où il en est et nage plus que la distance voire que l'officiel se trompe dans le suivi de la distance.

**C'est pourquoi il ne faut pas arrêter un nageur qui repart alors qu'on pense qu'il a terminé sa course.** il es préférable que le nageur nage une plus grande distance que l'inverse.

Ainsi, pour ces épreuves, on recommande de ne pas appliquer strictement l'article 10.2

**Art. 10.2** Un nageur nageant seul toute l'épreuve doit couvrir la distance complète pour se qualifier. Un nageur qui ne parcourt pas toute la distance conformément au règlement AQUA doit être disqualifié.

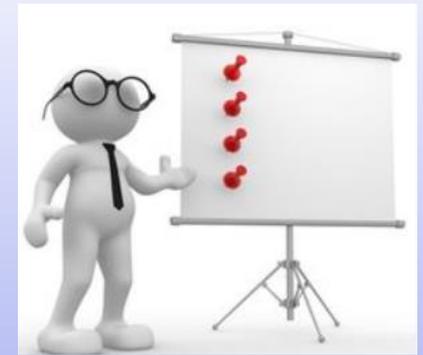
- Il doit être fait **plusieurs fiches de disqualifications dans le cas où le nageur commet plusieurs infractions au règlement dans la même course.**

- **Art 10. 17** Les chronomètres muraux

**Art. 10.17** Aucune régulation de l'allure ne sera autorisée, et il est interdit d'utiliser un dispositif ou un plan à cet effet.

Remarque : il arrive que les chronomètres muraux ne soient pas ou ne puisse être arrêtés. L'article 10.17 ne vise pas cette situation qui n'est pas véritablement un problème car le nageur ne peut réellement l'utiliser pour réguler son allure (alors qu'il y a souvent le panneau d'affichage du chronométrage qui lui donne directement son temps)

# Les processus de réclamation et jury d'appel



# 1. Formalisation de la disqualification

- La fiche utilisée pour la formulation de la disqualification doit permettre de tracer a minima les éléments prévus au règlement
- Pour conforter le processus d'enregistrement de la disqualification il est d'usage que **le juge ayant proposé la disqualification et le juge-arbitre en charge de la course s'identifient (nom et signature)**. De même l'heure de la décision peut être indiquée.
- Il n'y a pas de modèle imposé.
- La formalisation de la faute doit être claire et précise :
  - o Nature de la faute (les formules « nage incorrecte » ou « virage incorrect » ne sont pas suffisantes)
  - o A quel moment (départ, quel virage, à quelle distance, ...)
- Afin de faciliter la formalisation de la faute, il est recommandé d'utiliser la carte de « référence des infractions ». (Ne pas la recopier textuellement)
- La décision de disqualification doit **être prise par le juge-arbitre avant le départ de la course suivante**.
- C'est le juge-arbitre en charge de la course qui doit traiter les signalements d'infraction possible

## 2 / L'annonce de la disqualification :

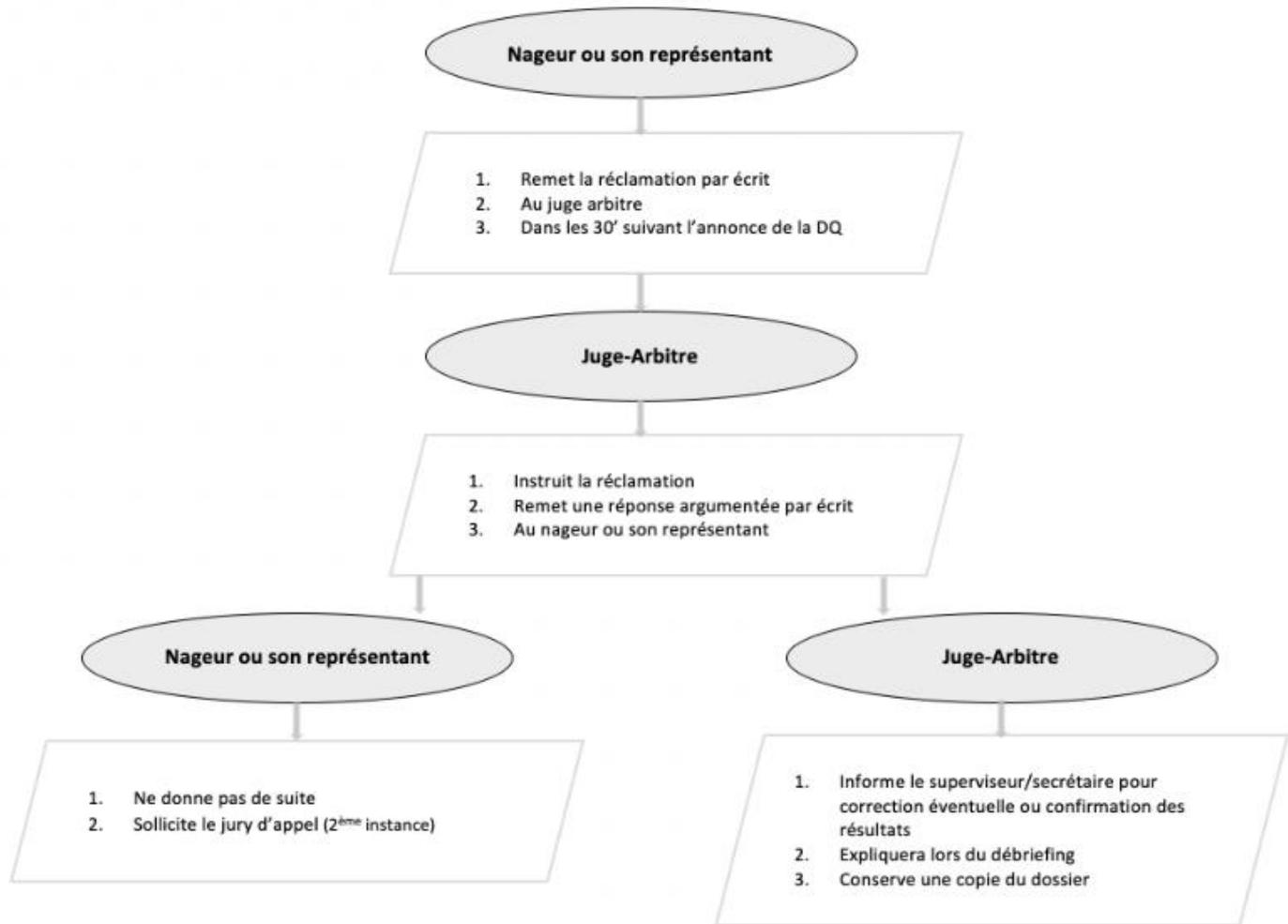
- Conformément à ce qui est indiqué dans l'annuel règlement (chapitre : Aspect Techniques), « Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la course et avant la course suivante pour en informer le nageur et son encadrement ».
- Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite de **demander des explications au juge-arbitre** et, le cas échéant poser une réclamation dans le respect des délais (en principe 30' après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.
- **Lorsqu'il n'y pas de sonorisation ou qu'il n'a pas été possible d'annoncer immédiatement la disqualification, cela ne doit pas constituer un motif de vice de forme. Dans ce cas le délai de réclamation court à partir de la communication du résultat de l'épreuve.**

### 3 / La demande d'explication :

- À la suite d'une disqualification, le nageur ou l'entraîneur ou le responsable de l'équipe (qui doit être licencié à la FFN) **peut demander des explications au seul juge-arbitre en charge de la course concernée par la disqualification.**
- Pour ce faire le juge-arbitre doit se rendre disponible pour répondre oralement au représentant du nageur (qui peut être le nageur lui-même), mais une personne licenciée, pour expliquer la disqualification.
- Si les explications verbales ne satisfont pas le demandeur, il a la possibilité de déposer **une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre en charge de la course concernée par la disqualification.**

# 3 / La réclamation:

## 1<sup>ère</sup> instance (réclamation)



## 2 / La saisine du jury d'appel:

### 39.1 - Délégué fédéral, délégué technique et jury d'appel

Le délégué technique forme en début de réunion un jury d'appel dont il assure la présidence, composé au minimum :

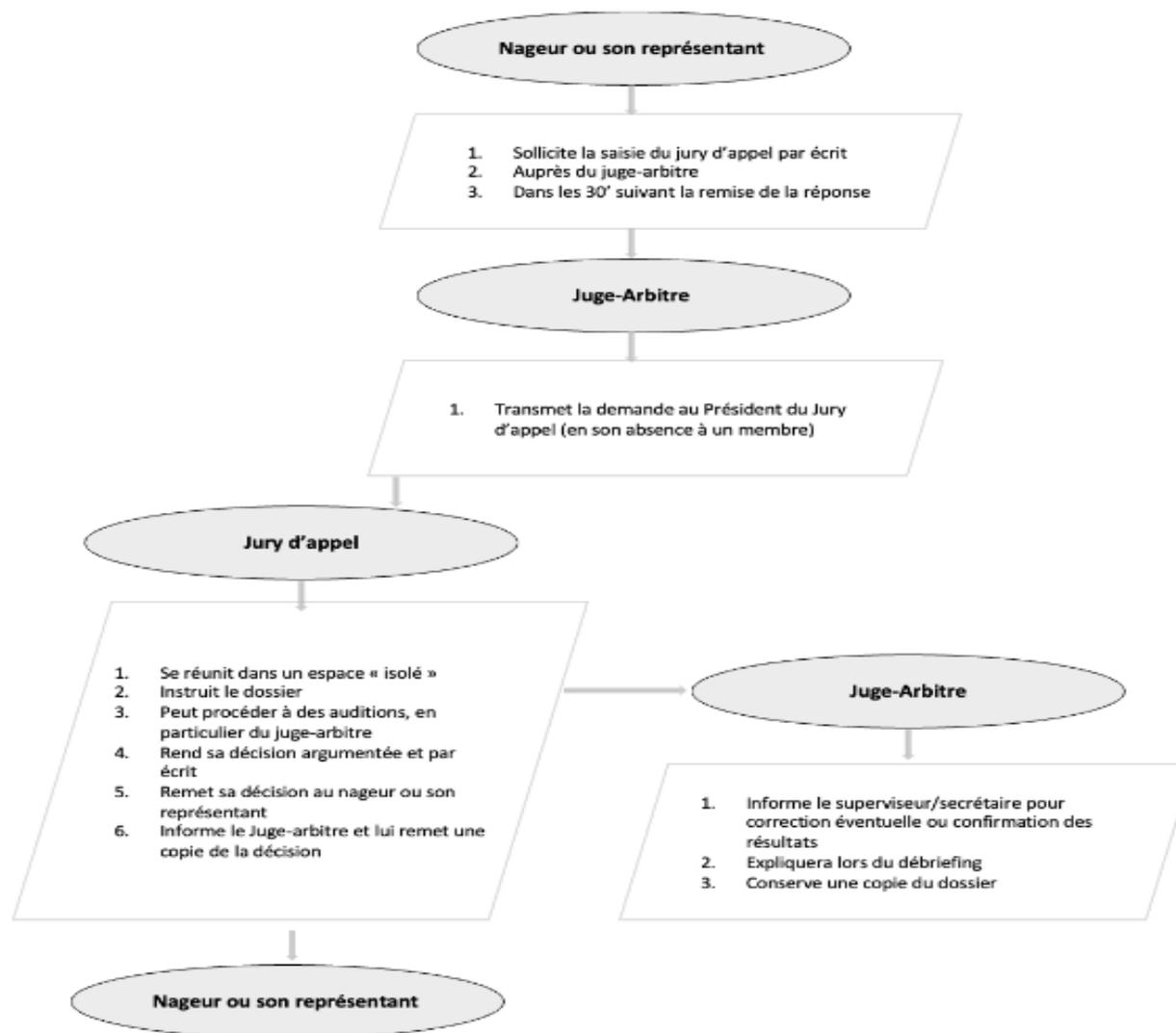
- d'un technicien de la discipline,
- d'un représentant du comité local de l'organisation,
- d'un représentant de la Commission des Organisations Fédérales (COF),
- d'un cadre technique d'État.

L'article 39.1 est applicable aux compétitions nationales. Pour les niveaux sous-jacents, l'instance organisatrice (ligue, département) doit s'en inspirer pour constituer le jury d'appel qui doit comporter un nombre impair de membres, **et en tenant compte des ressources disponibles sur le lieu de la compétition**

- Le jury d'appel n'a pas compétence pour juger de l'appréciation du jury sur la nature de la faute, ni même de procéder à sa propre analyse.
- Le rôle du jury d'appel est de
  - S'assurer que la décision du juge-arbitre n'a pas été prise de manière arbitraire, irrationnelle ou en abusant du pouvoir discrétionnaire qui lui est accordé.
  - Vérifier la conformité du processus de traitement de la faute qui a conduit à la disqualification, et l'absence d'erreur.

# 3 / La réclamation:

## 2<sup>ème</sup> instance (saisine du jury d'appel)



### Référence des infractions au règlement AQUA 2023-2025

Cette carte est à l'usage des juges de nages et inspecteurs de virages pour les assister dans leur mission. Elle ne doit pas se substituer à la nécessaire connaissance approfondie des règlements AQUA (2023) et des compléments apportés par la FFN. **Attention, il est important de mentionner clairement sur la fiche de disqualification le moment où la faute a été commise (la distance, la longueur, le type de virage, ...), pour cela vous devez compléter les formules proposées lorsque nécessaire. Dans une épreuve de relais, indiquer de quel nageur (nageuse) il s'agit.**

*Cette fiche n'intègre pas les spécificités du règlement des masters.*

<b>Départ</b>	
Le nageur a initié son départ avant le signal de départ	4.4
Le nageur n'a pas plongé au départ	4.1
<i>(Notu : pour une épreuve de Nage Libre, Papillon, Brasse, et 4 nages individuelle)</i>	
<i>Précision : La faute doit être constatée à la fois par le starter et le juge-arbitre (les 2)</i>	2.1.6
<b>Nage Libre</b>	
Le nageur n'a pas touché le mur au virage / à l'arrivée	5.2
	10.5
La tête du nageur a coupé la surface au-delà des 15m au départ ou après le virage	5.3
Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage	5.3
<i>(Notu : excepté au cours des premiers 15m au départ et aux virages)</i>	
Dans une épreuve de 4 nages, le nageur a nagé en dos, brasse ou papillon lors du parcours de nage libre	5.1
Le nageur a marché ou a poussé sur le fond du bassin	10.5
<b>Dos</b>	
Le nageur a quitté la position sur le dos sauf lors de l'exécution « continue » du virage	6.2
La tête du nageur a coupé la surface au-delà des 15m au départ ou après le virage	6.3
Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage	6.3
<i>(Notu : excepté au cours des premiers 15m au départ et aux virages)</i>	
Le nageur n'a pas commencé son virage immédiatement après être passé en position ventrale (sur la poitrine)	6.4
Le nageur n'a pas amorcé son virage à la fin de la traction du (ou des) bras	6.4
Le nageur n'a pas touché le mur lors du virage	6.4
Après le virage, le nageur n'était pas sur le dos au moment de quitter le mur	6.4
Le nageur n'a pas touché le mur en étant sur le dos pour finir sa course	6.5
Le nageur n'avait pas au moins un orteil de chaque pied en contact avec le mur ou la plaque de touche au moment du départ (lors de l'utilisation du dispositif de départ)	6.1
Le nageur s'est totalement immergé à l'arrivée avant que sa tête ait franchi la marque des 5 derniers mètres	6.3
Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin	10.4
<b>Brasse</b>	
Le nageur a réalisé plus d'un coup de pied de papillon vers le bas au moment du départ ou après le virage avant le premier mouvement de jambes de brasse	7.1
La tête du nageur n'a pas coupé la surface de l'eau avant que ses mains ne se tournent vers l'intérieur au moment de la phase la plus large de la deuxième traction de bras après le départ et ou après chaque virage	7.1
Le nageur n'a pas nagé avec le corps allongé en position ventrale (ne concerne pas le virage)	7.2
Le nageur n'a pas réalisé son cycle de nage correctement avec un mouvement de bras puis un mouvement de jambes dans cet ordre (ne concerne pas la fin de course 7.6)	7.2
Le nageur a réalisé des mouvements de bras non simultanés	7.2
Le nageur n'a pas poussé ses mains ensemble vers l'avant	7.3
Le nageur a sorti les coudes au-dessus de l'eau (excepté pendant le virage ou le dernier mouvement avant le virage ou l'arrivée)	7.3
Le nageur a ramené ses mains en arrière au-delà de la ligne des hanches (excepté au premier mouvement lors du départ et lors d'un virage)	7.3

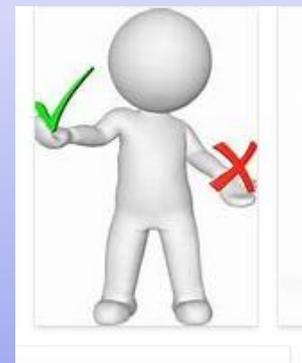


# Ressources : Le site de la Ligue - Outils de l'officiel

<b>Décision du juge-arbitre</b>	Réclamation acceptée
	Réclamation rejetée
<b>Motif de la décision</b> (Obligatoire si rejet de la réclamation)	
<i>(Il existe une feuille jointe )</i>	
Nom : _____	Prénom : _____
Date : _____	Heure : _____
Signature	

<b>Réception par le requérant</b>		Heure : _____	
Décision acceptée	Oui	Saisine du jury d'appel	Oui
	Non		Non

<b>Décision du jury d'appel</b> <i>(La décision est définitive et sans appel)</i>	Réclamation acceptée
	Réclamation rejetée
Heure : _____	
<b>Motif de la décision</b> (Obligatoire dans tous les cas)	
<i>(Il existe une feuille jointe )</i>	
<b>Membres du jury d'appel</b> (Nom – prénom)	
1 : _____	2 : _____
3 : _____	4 : _____
5 : _____	
Signatures	



# Problématiques de bassin

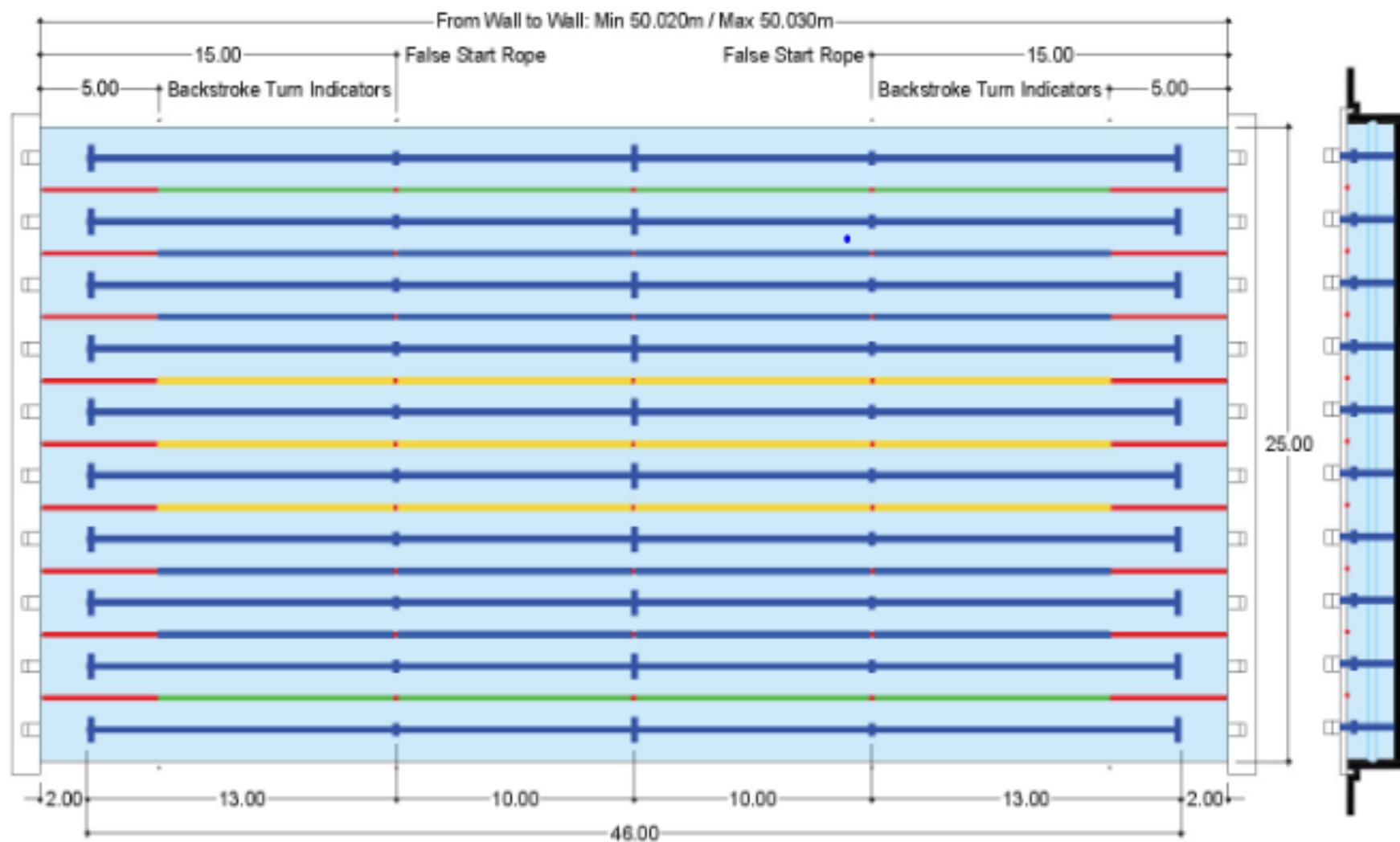


## Les différents tracés / repères dans un bassin:

Certains repères sont obligatoires dans un bassin, permettant aux nageur de prendre des informations et d'adapter leur nage lors d'une course .

Quels sont-ils?

# Annexe 1 – Schéma bassin 50x25m – 8 couloirs



# QUIZZ



Vous êtes juge-arbitre. Dans une course de 100m dos, les nageurs viennent de prendre la position de départ. A l'ordre du starter « A vos marques », aucun son n'est produit. Un officiel de la table informatique vient changer le câble du starter. Quelles instructions donnez-vous aux nageurs qui sont dans l'eau?

Vous demandez aux nageurs de rester dans l'eau. Vous reprendrez le processus de départ avec le 2<sup>ème</sup> coup de sifflet long.

Vous demandez aux nageurs de sortir de l'eau et vous reprendrez le processus de départ avec le 1<sup>er</sup> coup de sifflet long.

Vous vous rapprochez de la table informatique pour prendre des informations. Vous demandez aux nageurs de sortir de l'eau et vous reprendrez une procédure complète de départ.



Vous êtes juge-arbitre pour les hommes. Une nageuse vient vous demander des explications sur sa disqualification.

Vous l'envoyez voir l'informatique.

Vous ne lui donnez pas le motif de la disqualification. Vous lui indiquez qu'il faudrait se rapprocher de son collègue JA en charge des courses des femmes.

Vous lui apportez des explications..



Lors d'un 100 m Dos le temps officiel indiqué sur le piccolo ( tableau d'affichage des temps pour les nageurs et le public) pour la nageuse X est de 1:07.80. La nageuse Y selon l'affichage électronique termine en 1:06.90. L'entraîneur vous demande des explications : la nageuse X arrive avant la nageuse Y. Que faites vous ?

Sans aucune autre analyse et comparaison, vous ne faites rien car le chronométrage électronique est prioritaire. Le temps affiché est officiel.

Vous l'envoyez voir le superviseur.

Vous lui répondez que vous prenez note de sa demande et que vous allez vous rapprocher de l'informatique.

# Analyse de fiches de disqualification



## Fiche de demande de disqualification

Titre, date et heure de la compétition  
Titre, date et heure de la compétition

XXXXXXXX

Epreuve (sexe) :		100 Dos Dames	
Série N° :	3	Ligne N° :	5
<b>Nature de la faute</b>			
<p>La nageuse a effectué deux mouvements de bras non simultanés avant le virage. Virage du 50m</p>			
Juge de Nage :	Signature	Juge de Virage :	Signature ffff
Starter :	Signature	Juge Arbitre :	Signature ffff



# Analyse de fiches de disqualification



## Fiche de demande disqualification

Titre, date et heure de la compétition

XXXXXXXX

<b>Epreuve (sexe) :</b>	100 Dos Dames		
<b>Série N° :</b>	1	<b>Ligne N° :</b>	6
<b>Nature de la faute</b>			
<p>La nageuse n'a pas effectué sa traction de bras en passant sur le ventre au moment du virage du 50m.</p>			
<b>Juge de Nage :</b>	Signature	<b>Juge de Virage :</b>	Signature ffff
<b>Starter :</b>	Signature	<b>Juge Arbitre :</b>	Signature ffff



# Analyse de fiches de disqualification



## Fiche de demande disqualification

Titre, date et lieu de la compétition

XXXXXXXX

Epreuve (sexe) :	100 Dos Dames		
Série N° :	3	Ligne N° :	1
<b>Nature de la faute</b>			
<p>Virage du 50m La nageuse, après être passé en position ventrale, a effectué des battements de jambes lors de son virage</p>			
Juge de Nage :	Signature	Juge de Virage :	ffff
Starter :	Signature	Juge Arbitre :	Signature

# QUIZZ

Vous êtes juge-arbitre. Un entraîneur vient vous signaler qu'un de ses nageurs porte un strap à la cheville suite à une entorse.

Sous quelle condition pouvez-vous autoriser le nageur à concourir avec ce strap ?

Jamais, sous aucune condition

L'entraîneur vous a apporté un certificat médical lors du temps d'échauffement

# Deux questions pour clore





Lors d'une épreuve de relai 4 nages, le 3<sup>ème</sup> relayeur part avec les deux pieds en arrière du plot? Est-ce disqualifiable?

OUI

NON

Lors d'une épreuve de relai 4 nages, le 3<sup>ème</sup> relayeur part en s'élançant de la plage de départ? Est-ce disqualifiable?

OUI

NON



Lors d'une épreuve de Nage Libre, si un nageur ne touche pas le mur lors du virage et revient le toucher et continue sa course, sera-t-il disqualifié ?

OUI

NON

**Merci pour votre écoute  
et  
au plaisir de travailler ensemble sur  
les bords de bassin**

